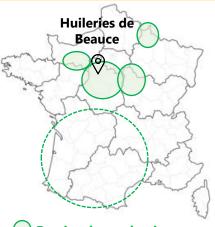


LAURÉAT 2021 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





Principale région concernée : **Centre – Val de Loire**



- Bassins de production (en pointillés : objectif à terme)
- Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- → Bassins de production situés dans plusieurs régions
- → Structuration de la filière à l'amont, notamment via des contractualisations pluriannuelles
- → Objectifs importants au regard des productions concernées
- → Implantation de cultures bio sur des aires d'alimentation et de captage d'eau potable
- → Cofinancement public obtenu

Création d'une huilerie en région Centre-Val de Loire

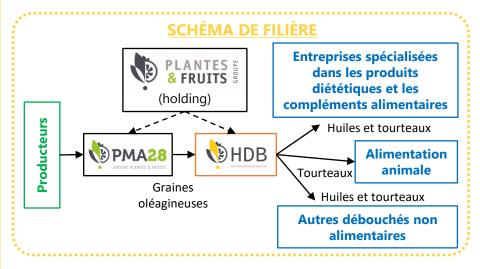
Face à l'intérêt croissant des consommateurs pour de nouveaux types d'huiles, la société PMA28, spécialisée dans la production et le négoce de plantes médicinales et aromatiques, a impulsé la création de la société Huileries de Beauce, afin de diversifier les activités du Groupe Plantes et Fruits, auquel elle appartient.

L'huilerie permettra le développement d'une filière de production d'huiles originales et de coproduits (tourteaux) d'oléagineux produits en France, en majorité bio et destinés à l'alimentation humaine ou animale. Les cultures concernées seront : le tournesol, le lin, le chanvre, le noisetier, le chardon-Marie, l'onagre, la bourrache, le carthame et la cameline.

Le projet se déroulera du 6 janvier 2021 au 31 décembre 2023

Le porteur de projet : SAS Huileries de Beauce

Partenaires associés : SAS Plantes et Fruits, SAS PMA28



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1,8 million d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 351 453 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Un cofinancement de 150 000 € a en outre été obtenu auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.





